

Enfin un compromis pour le barrage de Poutès ?

Date : 19/07/2011 - Mise à jour : 19/07/2011 17:45



A-t-on enfin trouver un compromis entre associations écologistes et élus dans le dossier du barrage de Poutès ? Lundi, EDF présentait une nouvelle alternative : en décapitant le barrage, qui passerait de 17 mètres actuellement à 4 mètres, la circulation des poissons serait améliorée et 90 % de la production électrique serait maintenue sur le site.

Si le projet semble avoir obtenu l'aval des différents partis, la décision se fera au niveau de l'Etat lors d'un comité interministériel, entre Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, et Éric Besson, ministre de l'Énergie. Mais c'est bien vers un compromis que l'on semble enfin s'acheminer, comme le confirment Jean Proriol, député de la Haute-Loire, mais aussi Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante, tous deux contactés par la rédaction de Zoomdici.

Un barrage décapité

Avec le nouveau projet présenté par EDF, l'actuel barrage serait conservé. Un nouvel ouvrage serait réalisé en conservant la partie basse et en aménageant une prise d'eau, c'est-à-dire un bassin spécial sur la partie gauche de l'Allier, dans lequel l'eau serait prise pour l'amener dans la galerie puis dans les conduites jusqu'à Monistrol-d'Allier. En clair, le barrage, qui fait actuellement 17 mètres, pourrait, si la solution est validée, être réduit à un seuil effaçable de quatre mètres de hauteur, ce qui diminuera la superficie de la retenue : de 3.700 mètres de long actuellement, elle passerait à 350 mètres. Des aménagements seraient également réalisés pour faciliter le passage des poissons : l'actuel ascenseur serait remplacé par une échelle composée de petits bassins pour permettre le franchissement des quatre mètres et au centre, un clapet (quatorze mètres de long sur quatre mètres de haut) permettrait de libérer complètement les flots dans les périodes de crues.

Une alternative "acceptable"

"La position des élus a toujours été de travailler avec EDF, nous n'avons jamais été dans une stratégie de démolition du barrage", explique Jean Proriol, le député altiligérien, avant de poursuivre : "Xavier Hursat, le directeur adjoint de la production hydraulique d'EDF, a pris le taureau par les cornes. Il propose une alternative qui relève le double challenge : maintenir 90 % de la production électrique tout en améliorant le volet écologique, afin de faciliter la circulation des flux et des sédiments".

S'il juge l'alternative d'EDF "acceptable", il considère en revanche que le problème des saumons ne sera pas résolu pour autant : *"on le sait depuis une dizaine d'années, les saumons qui passent à Vichy sont gravement blessés et beaucoup ne sont plus aptes à se reproduire. Pour préserver le saumon, il faut agir en aval de Poutès, sur cinq ou six points névralgiques. Il faut d'abord résoudre le phénomène de surpêche en mer ou encore les problèmes à l'estuaire, il faut aussi trouver un moyen de le protéger des cormorans".* Enfin, le député conclut : *"même si nous voulions le maintien du barrage sans modification, cette alternative nous semble quand même être un bon compromis".*

Le réaménagement est estimé à près de 11 millions d'euros auxquels s'ajoutent près de 3 millions d'euros pour installer un système de production supplémentaire sur l'Ance du Sud afin de profiter de 40 mètres de dénivelé entre le lac et l'endroit où est récupérée l'eau. Ce coût est certes supérieur à une démolition totale, chiffrée entre 7 et 8 millions d'euros, mais il garantit en revanche le maintien de 90 % de la production électrique à Monistrol-d'Allier. Notons enfin que selon le député, la taxe professionnelle (ndlr : 450 000 euros annuels) serait inchangé et qu'aucun emploi ne serait menacé.

"Un grand pas pour le saumon, la biodiversité et la qualité de la rivière"

Roberto Epple, au nom des associations écologistes qui luttent contre l'actuel barrage, se satisfait de l'alternative proposée par EDF : *"les effets négatifs du précédent barrage s'effacent, cette solution est innovante et intelligente. Si ce projet aboutit rapidement, ce serait un bon compromis".* Car en effet, les associations estiment que le temps presse désormais : *"il a déjà fallu attendre 20 ans pour que les choses avancent donc il faut maintenant agir vite pour rattrapper le temps perdu ces dernières années".*

Le Président de SOS Loire Vivante espère voir la décision tomber avant la fin de l'année civile et pourquoi pas même dès cet été. Mais l'enthousiasme ne chasse pas la vigilance des associations qui observent : *"nous soutenons ce projet mais nous souhaitons être associés lors de l'élaboration des critères de gestion de ce nouvel ouvrage. Il faudra quand même des résultats avant de se congratuler et comme le seuil est amovible, on pourra s'adapter et ajuster en fonction des résultats".* En effet, rappelons que 90 % des jeunes saumons doivent survivre lors de la dévalaison et le passage du barrage, cet objectif est défini par le ministère de l'Environnement et figure dans le projet d'EDF.

En attendant, les associations se félicitent de l'alternative proposée par EDF et soulignent "*un grand pas pour le saumon, la biodiversité et la qualité de la rivière*".

Un barrage HQE

Haute Qualité Environnementale, c'est l'objectif visé par EDF pour l'édification de ce nouvel ouvrage. Alors que les concessions s'échelonnent habituellement sur 15 à 20 ans, EDF espère obtenir une concession sur 40 à 50 ans en proposant un ouvrage HQE. Si la balle est désormais dans le camp du gouvernement, Jean Proriol émet une réserve sur l'issue favorable des négociations : "*le Ministre de l'Energie voudrait certainement conserver le système actuel puisqu'il va quand même perdre 10 % de production sur ce site*". Un nouveau barrage au compromis ? "*Je ne crois pas*", rétorque Roberto Epple, "*l'alternative a été élaborée en large concertation et il est désormais de l'intérêt de tous qu'elle aboutisse rapidement*", conclut-il.

Si cette option est retenue, le nouvel ouvrage ne serait sur pieds que dans quelques années : en effet, une année d'étude plus approfondie sera nécessaire avant l'ouverture des travaux qui devraient s'échelonner sur deux années.

Maxime Pitavy

* Pour plus d'informations, lire notre précédent [dossier sur le barrage de Poutès](#).

* Dans un communiqué, Pierre Pommarel, porte parole d'Europe Ecologie Haute-Loire et Conseiller Régional, se satisfait lui aussi du projet proposé :

"Nous nous réjouissons de l'évolution favorable du dossier du barrage de Poutès. La voie de la raison semble enfin proche d'aboutir. Elle correspond parfaitement aux souhaits et propositions des Verts puis de EELV, depuis des années, en concertation avec les associations de défense de l'environnement et des rivières.

Il est donc bien techniquement possible de conserver un potentiel de production d'énergie hydroélectrique sur le site de Monistrol d'Allier (environ 90 % de la production actuelle) tout en assurant une quasi transparence pour la faune piscicole et les sédiments. EDF a fini par comprendre que le dogmatisme n'était plus de mise et que son image de marque avait tout à gagner à une coopération loyale avec les écologistes. Pour EELV43 , l'hydroélectricité est une énergie renouvelable indispensable dont le potentiel de production doit être maintenu en tenant compte désormais de l'équilibre écologique des rivières, préoccupation qui était totalement absente lors de la construction de la plupart des barrages il y a plusieurs décennies.

Elle a sa place, à côté de l'éolien, du solaire thermique et photovoltaïque, de la biomasse dans le bouquet des énergies propres à développer dans le cadre d'une politique très volontariste de réduction des gaspillages d'énergie. La protection des fleuves et la qualité des

eaux douces nécessite des politiques courageuses qui vont bien au delà de la gestion des ouvrages hydroélectriques : réduction des pollutions agricoles, industrielles et domestiques, économie des prélèvements, respect des zones de divagation des cours d'eau, préservation voire reconquête des zones humides ...

Tous ces objectifs sont en principe ceux des SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des fleuves) qui sont en cours d'élaboration et dont le volontarisme et la mise en oeuvre effective sont la condition indispensable du sauvetage de nos rivières".